

Nos refs :
08/09 NB/SD/ FD 80

Objet : Report des cours
des 22, 23 et 30 mai

à : Madame l'Inspectrice d'Académie
DSDEN des Vosges
BP 576
88020 EPINAL CEDEX

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Votre courrier du 21 avril semble vouloir imposer le report des cours du 22 mai 2009 dans les 1^{er} degré et 2nd degré, ainsi que ceux du 23 mai et 30 mai dans le 2nd degré, aux 13 mai et 3 juin 2009.

L'UNSA Education 88 regrette que cette décision tardive aille à l'encontre de l'esprit de la note ministérielle qui laisse le choix de la décision aux conseils d'école et aux conseils d'administration des EPLE, bien qu'une harmonisation par secteur semble nécessaire.

L'UNSA Education 88 regrette que cette décision ait été prise sans concertation avec notamment les représentants des personnels (enseignants, chefs d'établissement, agents...), à l'encontre de la lettre de la note ministérielle. Un CTPD aurait pu être réuni fin mars, avec l'invitation d'experts du Conseil Général, des parents d'élèves.

Pour les collégiens, le report des cours au mercredi 13 mai 2009 aura comme conséquence une semaine de 35 heures (EPLÉ ne travaillant pas le samedi) ou de 40 heures (EPLÉ travaillant le samedi) alors que les écoliers ne doivent pas avoir plus de 24 heures de cours.

Pour l'UNSA Education 88, le service public n'a pas vocation à modeler le calendrier scolaire au gré des humeurs des uns ou des autres.

Il faut également noter que le report des cours des collèges des 2 et 9 mai a été refusé par Monsieur le Recteur pour cause de surcharge de trafic routier !

C'est pourquoi l'UNSA Education 88 demande qu'il soit inscrit à l'ordre du jour du CDEN de rentrée : "Examen du calendrier scolaire 2009-2010", avec l'étude des transferts de jours possibles (14, 15 et 22 mai 2010). L'opération reconquête du mois de juin doit-elle se solder par une mise à sac du mois de mai ?

Les écoles n'ayant pas de transport scolaire ce jour-là, ou ayant engagé des activités (sortie scolaire, intervenant extérieur rémunéré, etc....) ont-elles la possibilité de travailler le 22 mai ?

Nous vous adressons, madame l'Inspectrice d'Académie, nos respectueuses salutations.

Nicole BERNIER
Secrétaire Départementale
Représentante UNSA Éducation 88
aux CTPD et CDEN

Stéphane DAVAL,
Secrétaire Départemental Adjoint
Représentant UNSA Éducation 88
aux CTPD et CDEN